

CHAPITRE 13

CÉLINE BORELLO

VRAI ET FAUX ZÈLE DANS LES SERMONS PROTESTANTS DU SECOND XVIII^e SIÈCLE

Entre principes théologiques et considérations politiques

« Vous avez de fausses idées sur le zèle qui ne s'est que trop souvent présenté à vous sous des traits bizarres ou sinistres, nous tâcherons de vous en donner de justes idées en vous le présentant sous des traits qui soient les siens & qui vous fassent distinguer le faux zèle du véritable »¹. Ces paroles d'introduction à un sermon sur le zèle de Rabaut-Pomier (1744-1820) résument les enjeux de notre propos dont la base de réflexion est composée de la source homilétique protestante qui reste, pour le XVIII^e siècle, moins étudiée que pour le précédent².

Discours religieux prononcé à l'occasion d'un culte public, le discours en chaire demeure depuis 1685, comme toutes les pratiques protestantes, un acte clandestin : nombre de sermons ont été brûlés lorsque les pasteurs ont été pris, ou bien ont été volontairement détruits par les ministres

1. Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, Paris (BPF), ms 718/3-14 : *Discours sur le zèle pour un jour de jeûne dont le texte est tiré du chapitre 3^e du livre de l'Apocalypse de St Jean v. 10 « Aye du zèle »*, s.d. Ce discours de Rabaut-Pomier est très certainement datable des années 1780 et plus particulièrement de l'année 1789 (voir le dernier extrait note 59 qui fait référence à un passé de proscription concernant le protestantisme et qui évoque les événements troublés du moment de sa prédication).

2. Sur le XVIII^e siècle, voir Françoise Chevalier, *Prêcher sous l'Édit de Nantes. La prédication réformée au XVII^e siècle en France*, Genève, Labor et Fides, 1994 ; Ernest Combe, *Antoine Court et ses sermons*, Lausanne, Bridel, 1896 ; Jean Gosselin, « Les sermons écrits du pasteur Mordant (1754-1813) », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français*, t. 130, 1984, p. 97-107 ; Yves Krumenacker, « Les sermons du pasteur poitevin François Gobinaud (1750-1791) », *111^e Congrès national des Sociétés savantes, Histoire moderne et contemporaine*, t. II, Poitiers, 1986, p. 125-134 ; et Id., « Un sermon inédit du Désert », *BSHIPF*, t. 145, 1999, p. 573-584 ; Otto Selles, « “Une épée à deux tranchants” : prédications et politique dans quelques sermons d'Antoine Court », *Entre Désert et Europe, le pasteur Antoine Court (1695-1760). Actes du Colloque de Nîmes*, Hubert Bost, Claude

eux-mêmes pour ne pas laisser de traces de leur activité pastorale³. Il ne s'agit pas d'utiliser ici tous les sermons du Désert qui ont été conservés (car, malgré la disparition de nombreux textes, la tâche se révèle impossible). À partir d'une sélection de discours, l'objectif est d'analyser comment les pasteurs du Désert étaient amenés à présenter le zèle aux fidèles de leurs Églises. Pour cela, les textes des trois pasteurs Rabaut servent de support à l'étude : les sermons du père, Paul Rabaut (1718-1794) et de ses deux fils Jean-Paul dit Rabaut Saint-Étienne (1743-1793) et Jacques-Antoine dit Rabaut-Pomier (1744-1820). L'ensemble représente trois cents textes et s'échelonne des années 1741 à 1789⁴. Ces pasteurs ont tous eu une activité dans la France méridionale, à Nîmes pour deux d'entre eux⁵, au sein de l'Église la plus conséquente du royaume, ce qui laisse supposer une large audience de leurs discours même si peu furent publiés⁶. À partir de ce corpus essentiellement manuscrit,

Lauriol dir., Paris, Honoré Champion, 1998, p. 111-132 ; « Conférences de M. Hubert Bost », *Annuaire EPHÉ, Section des sciences religieuses*, 2003-2004, t. 112, p. 359-354 et 2004-2005, t. 113, p. 1-6 ; Marianne Carbonnier-Burkard, « Une prédication "laïque". Les prêches des prédicants du "premier Désert" (1685-1700) », *Annoncer l'Évangile (XV-XVII siècles). Permanences et mutations de la prédication*, Matthieu Arnold dir., Paris, Cerf, 2006, p. 221-246. Sur la prédication des Rabaut voir : Georges Diény, *Essai sur la prédication de R. Saint-Étienne d'après la collection de ses sermons manuscrits*, Cahors, 1907 ; Albert Monod, *Les sermons de Paul Rabaut : pasteur du désert (1738-1785) : étude sur les manuscrits inédits de Paul Rabaut, suivie du texte de trois sermons annotés*, Thèse complémentaire de doctorat ès-lettres présentée à la faculté des lettres de l'université de Paris, Impr. G. Carayol, 1917 ; Céline Borello, « Texte et contexte : la violence dans les sermons protestants du XVIII^e siècle », *La violence. Regards croisés sur une réalité multiple*, Lucien Faggion, Christophe Regina dir., Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 471-494 ; Id., *Du Désert au Royaume : parole publique et écriture protestante (1762-1788). Édition critique du Vieux Cèvenol et de sermons de Rabaut Saint-Étienne*, Paris, Honoré Champion, 2013.

3. Paul de Felice, évoque le *fur*, ou fouille, pour expliquer le nombre de papiers ou livres compromettants brûlés ou cachés (puis oubliés) par les protestants eux-mêmes. P. de Felice, *Sermons protestants prêchés en France de 1685 à 1795*, Orléans, H. Herluison, 1885, p. 7.

4. Pour le pasteur Paul Rabaut, A. Monod indique 215 sermons, ce qui correspond à ceux qui se trouvent sous la cote ms 716 mais deux autres sermons ont été légués, en 1936, à la BPF (cote ms 1121). Pour les fils, nous avons 57 sermons pour Rabaut Saint-Étienne et 26 pour Rabaut-Pomier (certains, non datés, ont été écartés de l'échantillon).

5. Paul Rabaut fut pasteur de l'Église de Nîmes de 1738 à 1785, son fils aîné Saint-Étienne fut son adjoint à partir de 1765. Rabaut-Pomier fut, quant à lui, tout d'abord pasteur à Marseille puis à Montpellier jusqu'à la Révolution. Il reprit sa charge pastorale, à Paris, à partir de 1798 jusqu'en 1813.

6. Des discours de Paul Rabaut ont été imprimés au XIX^e siècle : *La Livrée de L'Église chrétienne. Sermon sur ces paroles du Cantique des Cantiques, II, 4 : Sa livrée, laquelle je porte, c'est Amour ! Prêché au Désert, le 23 avril 1750, La chaire Évangélique*, n° 5, Paris, H. Servier, 1829. *La soif spirituelle. Sermon sur Jean, VII, 37 : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive »*, *Prêché au Désert le vendredi 31 août 1753, pour un service de*